

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 15 JUIN 2017

L'an deux mil dix-sept, le quinze juin à 20h00,

Le conseil municipal de la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc CHANUT, Maire.

Etaient présents : Jean-Luc CHANUT, Christian LABOURET, Frédéric BUTTET, Michelle CORRE, Christian STALPORT, Stéphanie BOUVARD-LOLIGNIER, Aurélie BESANÇON, Anne-Marie SAINT-MARTIN, Romain JONON, Vanessa BASSEUIL, Stéphane PEGON

Etaient excusés : Bernard GUITTAT, ayant donné pouvoir à Anne-Marie SAINT-MARTIN
Christophe VERMOREL, ayant donné pouvoir à Christian LABOURET
Nathalie MENUT, ayant donné pouvoir à Stéphane PEGON
Alexandre LACROIX, ayant donné pouvoir à Frédéric BUTTET

Secrétaire de séance : Aurélie BESANÇON

Secrétaire de Mairie : Ingrid BONNETAIN

Point 1 : Approbation du compte-rendu de la réunion du 18 mai 2017.

Le Maire demande si chacun a pris connaissance du compte-rendu de la précédente réunion.
En l'absence de remarques, le Maire déclare le compte-rendu adopté à l'unanimité.

Point 2 : Rythmes scolaires à la rentrée 2017.

Considérant que le président de la république nouvellement élu, Emmanuel MACRON, a indiqué sa volonté de permettre aux communes de revenir au rythme de la semaine scolaire à 4 jours pour les communes qui le souhaitent, après avis du conseil d'école,

Vu l'avis favorable du conseil d'école en date du jeudi 15 juin 2017,

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires pour le retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2017.

Le Maire explique au conseil municipal que l'association La Marmite a un projet de centre de loisirs pour les mercredis et les vacances scolaires, cela permettrait d'offrir une solution de garde pour les parents et d'exploiter au maximum le nouveau bâtiment périscolaire.

Point 3 : Questions diverses.

- ✚ Le Maire indique qu'il convient d'approuver le Schéma Directeur d'Assainissement pour pouvoir continuer à avancer sur ce dossier. Le conseil municipal approuve à l'unanimité le Schéma Directeur présenté par le cabinet ICA Environnement et autorise le maire à lancer la consultation pour recruter un maître d'œuvre pour la phase travaux.

- ✚ Aurélie BESANCON signale qu'il y a de grandes herbes vers l'agorespace et l'aire de loisirs et qu'il se peut qu'il y ait des vipères ; ce qui peut s'avérer dangereux pour les enfants qui y vont chercher leur ballon. Le Maire répond que l'employé communal ira broyer ces herbes.
- ✚ Stéphanie BOUVARD-LOLIGNIER signale que le panneau qui signale les différents entreprises au carrefour de la D8 et de la rue de la Gare est endommagé. Le Maire répond qu'il sera demandé à l'agent de voirie de le redresser.
- ✚ Romain JONON signale qu'il va bientôt intervenir dans les différents bâtiments communaux pour peindre les fenêtres qui ont été récemment posées. Il est demandé à la secrétaire de mairie de lui fournir les numéros de téléphone des différents locataires.
- ✚ Vanessa BASSEUIL rappelle qu'il avait été demandé des abris à vélos à positionner sur le parking de l'école.
- ✚ Michelle CORRE explique que lors d'Expos en Chœur, une semaine sera consacrée à l'exposition des réalisations des enfants de l'école de St Maurice.
- ✚ Frédéric BUTTET fait part de la demande de Laurence CHETAILLE pour avoir une douche dans un des bâtiments communaux. Cela lui éviterait d'avoir à remonter chez elle se doucher quand elle a terminé son travail sur l'extérieur et qu'elle doit se rendre à la cantine.
- ✚ Frédéric BUTTET rappelle également que les toilettes publiques de La Maison des P'tits Loups ne sont pas indiquées.
- ✚ La prochaine réunion de conseil municipal est fixée au jeudi 06 juillet 2017 à 20h00.

La séance est close à 22h30.